



# LE STATIONNEMENT ÉVOLUE EN 2018

STATIONNER À LYON, C'EST PLUS FACILE

## STATIONNER À LYON ou comment mieux partager l'espace public

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les modalités du stationnement à Lyon évoluent pour mieux partager la voirie, améliorer la qualité de l'air et mettre en place des services qui vous facilitent la vie.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- **20%** des véhicules en circulation cherchent une place.
- **3 visiteurs sur 4** ne paient pas leur stationnement ou dépassent la durée prévue.
- **Une place payante est utilisée par 8 véhicules.** Une place gratuite, par 2.

### LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

- Faciliter le stationnement de courte durée des visiteurs, essentiel à l'activité économique et commerciale des quartiers
- Améliorer la rotation des véhicules et ainsi, en réduisant la circulation, améliorer la qualité de l'air
- Fluidifier la circulation automobile, en particulier dans l'hyper-centre
- Inciter à mieux utiliser les emplacements privés
- Encourager l'usage des transports en commun et des modes doux

## DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS



### RÉSIDENTS

Les résidents peuvent stationner leur véhicule sur la voirie autour de chez eux, durant toute l'année, grâce à une tarification attractive.



### PROFESSIONNELS

Les sociétés de dépannage urgent et les professionnels de santé intervenant au domicile des patients bénéficient de tarifs préférentiels.



### VISITEURS

En luttant efficacement contre la fraude, la nouvelle politique de stationnement favorise la rotation des véhicules et facilite ainsi le stationnement de courte durée en centre-ville.

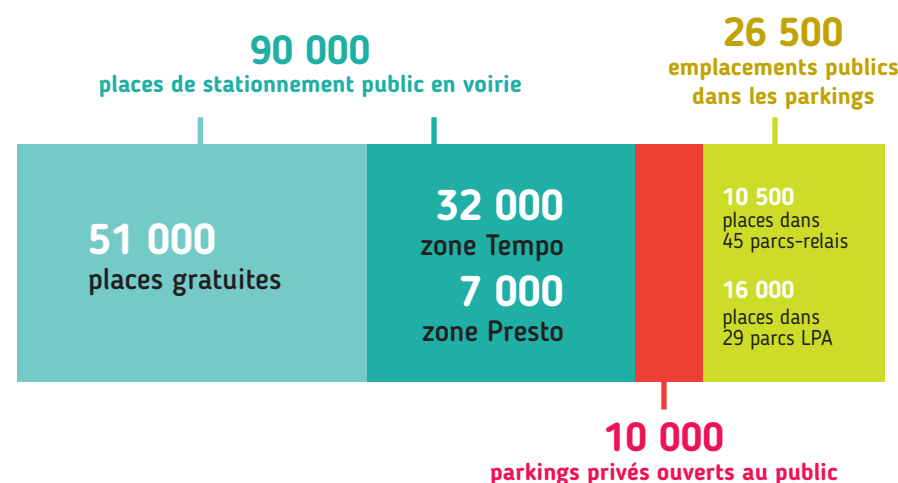


Toutes les places sur voirie sont accessibles gratuitement pour les personnes en situation de handicap titulaires de la carte européenne de stationnement ou la carte mobilité inclusion.

Pour en savoir plus sur les modalités, notamment les zones Tempo et Presto, les tarifs et le paiement par smartphone, rendez-vous sur [lyon.fr](http://lyon.fr)

**LYONendirect** 04 72 10 30 30 [lyon.fr](http://lyon.fr)

## EN CHIFFRES



### STATIONNEMENT GÉNANT



Le stationnement gênant reste une infraction pénale. Selon l'emplacement, il est passible d'une mise en fourrière et d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.

## LES MODALITÉS DU STATIONNEMENT

NOUVEAU !



### EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de non-paiement du stationnement ou de paiement insuffisant, c'est désormais le **forfait post-stationnement (FPS)** qui s'applique, en remplacement de la contravention (réforme nationale - loi du 27 janvier 2014). Son montant est fixé librement par chaque Ville. La Ville de Lyon a fait le choix de montants dissuasifs pour lutter efficacement contre la fraude et les voitures ventouses, et améliorer la rotation des véhicules.

#### EN CAS DE NON-PAIEMENT

ZONE TEMPO **35 €**

ZONE PRESTO **60 €**

(hyper-centre et grands boulevards)

#### EN CAS DE PAIEMENT INSUFFISANT

Le montant du dernier ticket payé est déduit du forfait post-stationnement.

Exemple : **35 €** Base de forfait post-stationnement en zone Tempo  
**- 4 €** Ticket déjà payé  
**=**  
**31 €** Forfait restant à payer

### LES TARIFS DE COURTE DURÉE NE CHANGENT PAS

Il n'y a pas de hausse de tarif pour la première heure en zone Presto et les trois premières heures en zone Tempo. Au-delà, le tarif est fortement dissuasif car le stationnement sur voirie est adapté pour les courtes durées ; c'est donc le stationnement dans un parking qui doit être privilégié pour les moyennes et longues durées.

Voirie ou parking ? C'est la durée de votre stationnement qui détermine la solution la plus économique.

#### ZONE PRESTO

Stationnement adapté jusqu'à 1h

1 € la demi-heure • 2 € l'heure

Gratuité 19h > 9h, dimanches et jours fériés

#### ZONE TEMPO

Stationnement adapté jusqu'à 3h

50 centimes la demi-heure • 4 € les 3h

Gratuité 19h > 9h, dimanches, jours fériés et mois d'août

NOUVEAU !



### TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES VÉHICULES PROPRES

Les tarifs Tempo et Presto sont réduits pour les véhicules possédant une vignette Crit'Air de catégorie verte et pour les véhicules hybrides qui sont en cours de rechargement pendant le stationnement.

## NOUVEAU ! PAYER À LA MINUTE PRÈS

PAYER À DISTANCE



PROLONGER



STOPPER



Grâce à l'application PayByPhone, vous payez votre ticket sans vous déplacer à l'horodateur. Vous pouvez aussi être alerté par notification avant la fin de la durée programmée, prolonger le stationnement quand le temps est écoulé, ou à l'inverse écourter pour ne payer que le temps effectif de stationnement.

## EN PRATIQUE

1 ► Connectez-vous à l'application\* gratuite PayByPhone



AppStore



Google Play



Windows Store



paybyphone

2 ► Entrez le code zone

3 ► Sélectionnez la durée

\*Service également disponible via [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr) et 01 74 18 18 18

LA VIGNETTE RÉSIDENT, MODE D'EMPLOI

COMMENT ÇA MARCHE ?

Valable un an, la vignette résident permet d'acheter des tickets de stationnement à tarifs préférentiels. Elle est accordée à toute personne possédant une voiture et domiciliée dans un des 15 secteurs de stationnement résidentiel.

COMMENT OBTENIR LA VIGNETTE RÉSIDENT ?

- Pour votre première demande : rendez-vous dans n'importe quelle mairie d'arrondissement
  - Pour la renouveler : sur [lyon.fr](http://lyon.fr) (rubrique déplacements ou démarches / transport-voirie) ou en mairie d'arrondissement
- Pour en savoir plus sur les modalités : [lyon.fr](http://lyon.fr)

POURQUOI LA VIGNETTE EST DÉSORMAIS PAYANTE ?

La Ville a choisi de faire payer la vignette résident pour inciter les résidents qui disposent d'un parking privé à l'utiliser.

- 1<sup>er</sup> véhicule : 40 €\* (20 € pour un véhicule Crit'Air vignette verte ou hybride rechargeable)
- 2<sup>d</sup> véhicule : 60 €

Si vous avez obtenu une vignette résident en 2017, celle-ci reste valable jusqu'à la date de son renouvellement.

QU'APPORTE LE NOUVEAU DÉCOUPAGE ?

La vignette n'est plus valable pour un arrondissement mais pour un quartier. Ce découpage est plus adapté aux habitudes et contraintes géographiques des bassins de vie. Il privilégie ainsi le stationnement à proximité de votre domicile.

TICKETS  
Ce qui change, ce qui ne change pas

TARIFS INCHANGÉS

- Forfait mensuel : 20 €
- Forfait hebdomadaire : 6 €
- Forfait journalier : 2 €

Les voies interdites au tarif résident ne changent pas.

NOUVEAU !

ZONE PRESTO GRATUITE EN AOÛT

Au mois d'août, vous pouvez stationner gratuitement sur les places Presto de votre secteur (hors voies non accessibles avec la vignette) grâce à votre vignette résident. Rappel : en août, la zone Tempo est gratuite pour tous.

NOUVEAU !

PAIEMENT PAR SMARTPHONE



Utilisez l'application PayByPhone pour payer votre ticket de stationnement résident.



En cas de ticket ou de vignette non valides, c'est le forfait post-stationnement (FPS) du secteur qui s'applique.

Secteurs résidents

- 1 Duchère
- 2 Industrie
- 3 Vaise
- 4 Point du jour
- 5 Vieux-Lyon Saint-Just
- 6 Croix-Rousse
- 7 Presqu'île
- 8 Confluence
- 9 Vitton Foch
- 10 Villette Bellecombe
- 11 Préfecture
- 12 Part-dieu
- 13 Guillotière
- 14 Monplaisir Grange-Blanche
- 15 Pavillons

Voie non accessible avec la vignette résident

Stationnement sur voirie gratuit



VOTRE SECTEUR DE STATIONNEMENT

Découvrez en détail le périmètre de votre secteur résident sur [lyon.fr](http://lyon.fr). Il suffit de saisir votre adresse.

LE STATIONNEMENT RÉSIDENT

